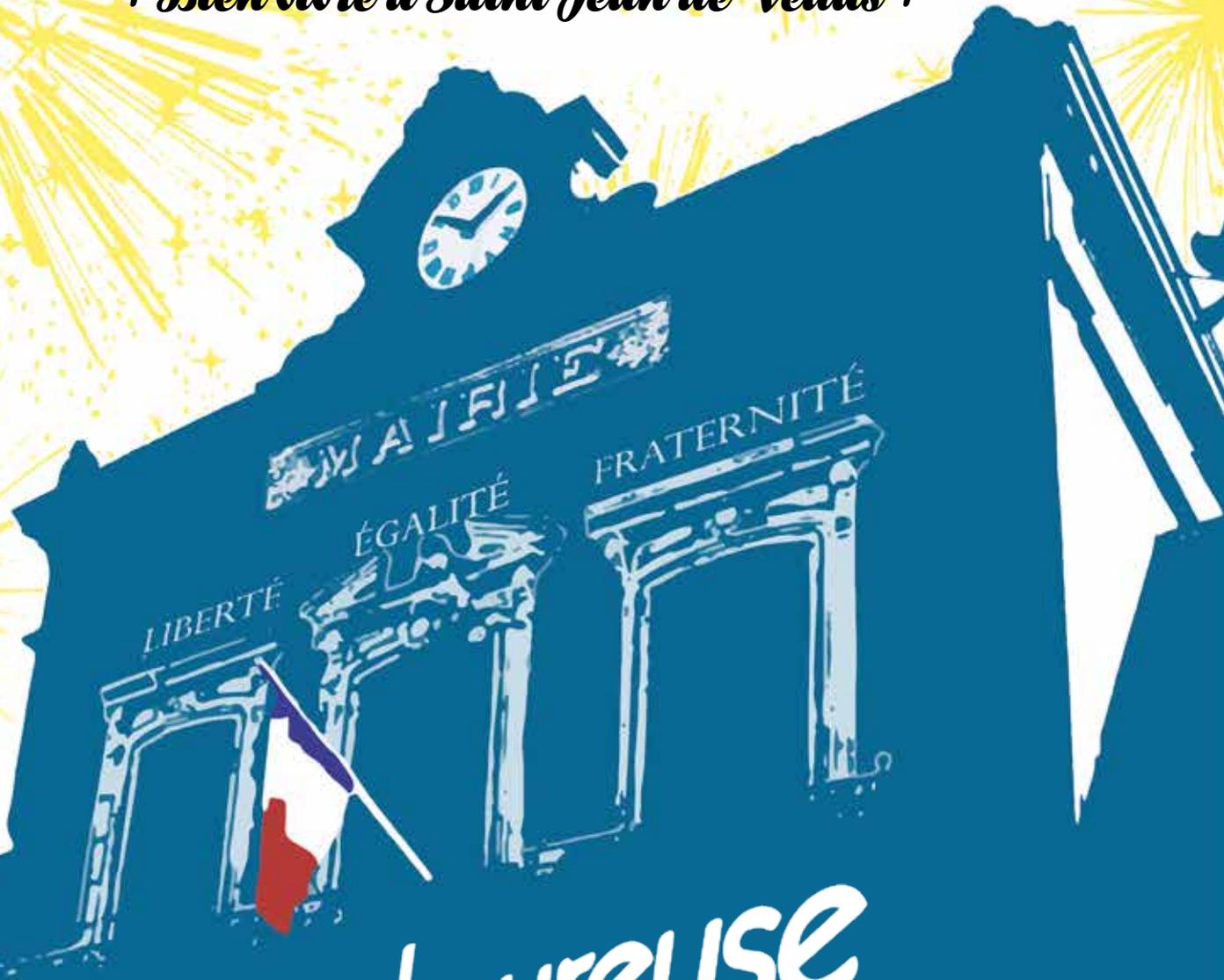


saintjeandevédas.fr

N°56 - janvier 2021

Védazine

+ Bien vivre à Saint Jean de Védas +



*Belle et heureuse
Année 2021*

PUB

Edito + sommaire

**« Que 2021 soit
une année de
liberté et de
convivialité »**



Chères Védasiennes, chers Védasiens, nous avons vécu une année 2020 inédite, qui aura mis au défi nos sociétés et révélé notre humanité, notre solidarité et nos capacités d'adaptation.

À l'aube de 2021, je n'aurais qu'un souhait : que cette nouvelle année rende toutes ses lettres de noblesse à notre art de vivre.

Que cette nouvelle année redonne tout son sens aux mots liberté et convivialité.

Que cette nouvelle année permette à Saint-Jean-de-Védas de prendre enfin toute sa place dans le paysage local et de rayonner à la hauteur de ses formidables potentiels.

Et à l'aube de 2021, je n'aurais qu'un engagement : que cette nouvelle année pose les premières pierres du projet que nous portons pour les Védasiennes et les Védasiens.

Que cette nouvelle année marque le début d'une nouvelle ère pour Saint-Jean-de-Védas : celle de l'apaisement, du bien vivre-ensemble et du développement harmonieux.

Prenons soin de notre territoire, prenons soin de nos proches, prenons soin de nous.

Belle et heureuse année 2021 à vous toutes et vous tous !

Votre Maire, François RIO

4 *Tout en images*

6 *L'info*

7 *Tout sur la ville*

Toutes les actus de
Saint-Jean-de-Védas

16 *Dossier*

Maison de la nature

20 *Histoire*

La cave coopérative

23 *Tout un week-end*

29 *Q/R*

30 *Tribune libre*

+ Tout en images +



11 novembre

Une cérémonie restreinte

En raison de la situation sanitaire et conformément aux directives de l'État, la cérémonie de commémoration du 11 novembre s'est déroulée en présence d'un nombre très restreint de personnes et n'a malheureusement pas été ouverte au public.

Transports Une navette à Sigaliès

Pour les collégiens du quartier de Sigaliès, isolé du reste de la commune, la Mairie a mis en place une navette municipale payante pour assurer le transport jusqu'au collège.



Périscolaire

Une vente pour le Téléthon

Les enfants des groupes scolaires Jean d'Ormesson et René Cassin ont fabriqué plein d'objets pendant le temps périscolaire. 700€ ont ainsi été récoltés pour le Téléthon.
Bravo les enfants !

Hommage à Samuel Paty

Le lundi 2 novembre à 11h, élus et agents de la Ville ont rendu un hommage solennel à Samuel Paty, professeur décapité quelques jours après avoir montré des caricatures du prophète Mahomet dans un cours.

La Ville réaffirme son attachement profond à la liberté d'expression et son soutien total aux enseignants.



+ Tout en images +



Sapin de Noël

C'est le pompon !

L'association védasienne CréaVédas a livré à la Mairie un incroyable sapin ! Constitué de plus de 2050 pompons, il mesure 2,35 mètres de hauteur.

Bravo aux bénévoles !



Noël des seniors

1098 colis-repas distribués

Chaque année, le repas des Noël des aînés rassemble près de 750 Védasiens. Pour compenser l'annulation de l'événement pour raisons sanitaires, un colis-repas de Noël a été distribué par les élus municipaux à tous les aînés de la commune. De quoi se faire plaisir en toute sécurité !

Boîtes de Noël

Des Védasiens solidaires

La Ville a organisé une collecte de boîtes à chaussures pleines de douceur pour les plus démunis. Chaque participant a apporté un vêtement chaud (écharpe, gants, bonnet...), un produit de beauté, une douceur à déguster, un loisir et un mot doux.

Plus de 100 boîtes ont été offertes par les Védasiens !

Ces boîtes ont été ensuite distribuées par les Restos du cœur aux plus démunis.



PUB

COVID-19

Un centre de dépistage en centre-ville

La Mairie a ouvert ce centre avec des tests antigéniques en décembre. Il restera en fonction au moins jusqu'à fin janvier.

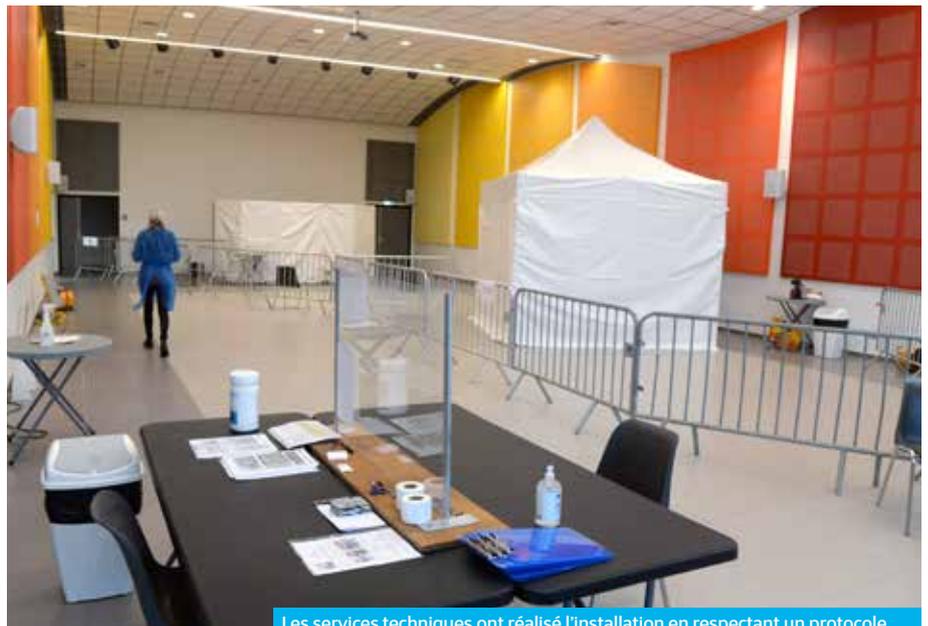
Depuis le mardi 8 décembre, la Mairie en lien avec le collectif d'infirmiers de Saint-Jean-de-Védas a mis en place un centre de tests antigéniques.

Le projet était sur les rails depuis le début du moins d'octobre mais il a fallu attendre le décret de l'État, publié le 17 octobre, pour lancer la phase opérationnelle.

La Mairie a mis en place ce dispositif avec la validation de l'Agence régionale de santé, en s'assurant du respect de l'ensemble des dispositions réglementaires et sanitaires.

Un agent municipal a été déployé pour assurer la prise de rendez-vous.

En trois semaines, au moment du bouclage du magazine, plus de 160 personnes avaient effectué un dépistage.



Les services techniques ont réalisé l'installation en respectant un protocole sanitaire strict pour toutes les personnes venant se faire tester.



François Rio, Maire, a inauguré le centre en se faisant tester.

PCR OU ANTIGÉNIQUE ?

Le test antigénique recherche les protéines se trouvant à la surface du virus. Le test PCR traque lui les traces ARN, son génome.

Les deux sont effectués par prélèvement nasal.

Avec un résultat disponible en 15 à 30 minutes, **ces tests antigéniques, pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie**, permettent la mise en œuvre sans délai des mesures d'isolement et de contact tracking.

EN PRATIQUE

Pour prendre rendez-vous, un numéro unique :
06 24 49 45 17

L'agent de la commune vous répondra chaque jour (sauf le samedi et dimanche)
de 8h30 à 12h00
et de 13h00 à 17h00.

**Salle des Granges,
place du Puits de Gaud**

ENFANCE ET JEUNESSE

Masque et protocole sanitaire

Dès l'annonce du nouveau confinement, les services de la Ville ont très vite réagi pour appliquer le protocole sanitaire mis en place par l'Éducation nationale.

Installation de distributeur de gel hydroalcoolique sans contact à l'accueil de toutes les écoles, distribution d'un masque lavable par enfant offert par la municipalité, surblouses, surchaussures et charlottes pour toute personne pénétrant dans l'enceinte des établissements... **La sécurité sanitaire des enfants et des personnels a été et reste la priorité.**



SOLIDARITÉ

Soutien aux personnes fragiles ou isolées

Transports pour rendez-vous médicaux, aide logistique aux aînés et aux personnes fragiles, contact téléphonique régulier avec les personnes isolées...

élus, agents de la commune et bénévoles se sont mobilisés pendant ce deuxième confinement pour venir en aide aux plus fragiles.

ÉCONOMIE

Soutien aux commerces de proximité

Le site Internet de la Ville a dressé l'inventaire de l'ensemble des commerces de proximité et a informé les Védasiens sur les horaires d'ouverture, la possibilité ou non d'être livrés à domicile ou de récupérer sa commande en Click and Collect.

Une campagne d'affichage sur le mobilier urbain publicitaire a été réalisée afin d'inciter les Védasiens à faire leurs achats dans les commerces du territoire (voir page 10).

Un clip vidéo sur cette thématique a été diffusé sur les réseaux sociaux. Il a été vu près de 7000 fois !

CULTURE

Cours à distance des écoles d'arts

Les écoles municipales d'arts plastiques et de musique continuent à distance.

Dans le cadre du confinement, l'État a ordonné la fermeture au public des écoles municipales d'arts plastiques et de musique. **Néanmoins, la Ville a décidé d'assurer un maximum de cours à distance.** 20 professeurs de musique transmettent leur passion aux élèves avec des cours en visioconférence et des padlets.

L'école municipale d'arts plastiques transmet chaque semaine à ses élèves une séquence de sujets à interpréter, dont l'appropriation artistique du «Masque».



Votre référente Covid-19

Entretien avec Véronique Fabry, adjointe au Maire en charge du personnel municipal et référente COVID sur la ville.



Quel est votre rôle en tant que référente COVID sur la ville ?

La Préfecture et la Métropole ont demandé qu'un référent COVID soit désigné dans les collectivités. Avec plus de quarante années à exercer comme infirmière en bloc opératoire, je me suis naturellement portée volontaire pour cette mission.

Il s'agit avant tout d'être **l'interlocutrice des agents et des usagers au quotidien** pour toutes les questions inhérentes à la situation sanitaire.

C'est à cet effet qu'un mail direct (covid-19@saintjeandevadas.fr) a été créé. Je travaille aussi au quotidien, en lien avec les autres élus et les services municipaux, sur l'évolution du cadre réglementaire et technique. J'ai aussi travaillé à la mise en place du centre de tests antigéniques sur la commune (*lire page précédente, NDLR*).

Quelles dispositions avez-vous prises pour le maintien des services publics ?

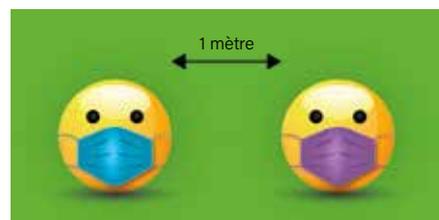
Dès l'annonce du confinement, avec François Rio, Maire de la commune, deux objectifs ont été clairement affichés : **offrir aux Védasiens une continuité de service public tout en protégeant les agents de la collectivité**. L'ensemble des services a donc continué à fonctionner. L'accueil de la Mairie est resté ouvert normalement. Le CCAS, les services scolaires, la police municipale ont accueilli sur rendez-vous uniquement. L'accueil de loisirs périscolaires, la maison de la petite enfance et le Centre jeunesse sont restés ouverts aux horaires habituels avec un protocole sanitaire renforcé.

Des dispositions spécifiques ont-elles été prises pour les agents ?

Tous les agents à risque ont été placés en télétravail. De même pour les agents qui pouvaient continuer à assumer leurs missions à distance. Par ailleurs, la Ville a noué un partenariat avec le laboratoire LaboSud pour **tester au plus vite les agents symptomatiques**. Cela nous a permis de réagir extrêmement vite et d'éviter de mettre en difficulté la continuité du service public.

Comment préparez-vous les mois qui viennent ?

Une très grande vigilance reste de mise. Il est hors de question d'envisager un recul dans la pratique des gestes barrières ou le port du masque. Après ces fêtes de fin d'année, le **test massif** reste le meilleur moyen pour limiter une recrudescence de la pandémie.



CRISE SANITAIRE

Chronologie



28 octobre

- ↳ Annonce par le Président de la République d'un nouveau confinement.
- ↳ Néanmoins, les crèches, écoles, collèges et lycées restent ouverts.
- ↳ Les usines, exploitations agricoles et les chantiers du BTP continuent de fonctionner.

24 novembre

- ↳ Le déconfinement progressif est annoncé par le Président de la République

28 novembre

- ↳ Réouverture de tous les commerces et reprise des services à domicile jusqu'à 21 heures au plus tard.
- ↳ Déplacements pour motifs de promenade ou activité physique en extérieur autorisés dans un rayon de 20 kilomètres et pour 3 heures.
- ↳ Activités extrascolaires en plein air autorisées.
- ↳ Offices religieux autorisés en respectant un protocole spécifique.

15 décembre

- ↳ Fin du confinement.
- ↳ Déplacements autorisés sur tout le territoire.
- ↳ Couvre-feu instauré de 20 heures à 6 heures du matin, tolérance pour le 24 décembre.
- ↳ Activités extrascolaires en salle autorisées avec des règles strictes.
- ↳ Salles de cinéma, théâtres, musées restent fermés au moins jusqu'au 7 janvier.

18 décembre

- ↳ Date de bouclage de ce magazine

J E F A I S M E S A C H A T S A U P R È S D E M E S C O M M E R C E S D E P R O X I M I T É

En livraison | Clic & Collect | Sur place
en respectant les
gestes barrières



En raison de la crise sanitaire, les festivités de fin d'année organisées par la commune ont été annulées.

Pour pallier l'absence de ces moments festifs et conviviaux, la Ville a mis en place **un jeu-concours de décorations de Noël.**

Cette action soutient et valorise aussi les commerces du territoire : **près de 1000€ de lots étaient à gagner chez des commerçants et restaurateurs védasiens.**

La liste des gagnants sera annoncée le 8 janvier.

LE CHIFFRE 9595

C'est le nombre de minutes cumulées en visionnage lors du dernier Conseil municipal retransmis en direct sur Facebook. Depuis juin, chaque séance est retransmise en direct.

Restauration scolaire

Le marché public pour la restauration scolaire et de la crèche étant arrivé à son terme, un appel d'offres a été relancé au dernier trimestre 2020. Parmi les critères de sélection, la qualité des produits utilisés pour l'alimentation des plus jeunes a été le socle de la décision. Les critères de fraîcheur, de saisonnalité, de fait maison et de produits locaux ont été scrutés avec une grande attention. C'est SHCB, le traiteur actuel, qui a été retenu une nouvelle fois pour trois années.

BÂTIMENT

Extension de la gendarmerie

Les locaux actuels de la gendarmerie ne suffisent plus à ses besoins. La brigade a en effet intégré les communes de Cournonterral et Cournonsec et la population de Saint-Jean-de-Védas est en constante augmentation. L'État a ainsi augmenté les effectifs : six gendarmes ont intégré la caserne en 2018, puis deux gendarmes supplémentaires en 2019. L'effectif est ainsi passé à 32 personnes sur le site.

Pour répondre aux nouveaux besoins de la brigade, une extension des locaux de service et techniques est nécessaire, ainsi que la création de neuf logements de fonction. C'est la commune, propriétaire des locaux, qui sera en charge de procéder à cette extension.

Changements d'adresse : pensez à le signaler !

L'année 2021 sera une année électorale avec un renouvellement des élus au Conseil régional et au Conseil départemental. Attention : si vous avez déménagé, vous devez vous **réinscrire sur les listes électorales.**

Que vous ayez changé d'adresse à l'intérieur de Saint-Jean-de-Védas ou que vous arriviez de l'autre bout de la France, **il faut que vous régularisiez votre situation.** Le risque est d'être radié des listes et de ne pas pouvoir voter. Heureusement, c'est très simple : rendez-vous sur **www.service-public.fr** et laissez-vous guider.

Conseils

Prochaine réunion du Conseil municipal **le 28 janvier** à la salle des Granges à **18h30.**

Les séances sont ouvertes au public. Retrouvez l'ordre du jour une semaine avant sur le site internet de la Ville : saintjeandevedas.fr.

Voeux 2021... sur Facebook

C'est avec une grande tristesse que la Ville a été contrainte d'annuler la fête pour les voeux 2021, véritable moment de partage et de convivialité.

Néanmoins, nous ne pouvions franchir cette nouvelle année sans adresser nos voeux aux Védasiens !

**Rendez-vous donc le vendredi 8 janvier à 19h
sur notre page Facebook**

AMÉNAGEMENT

Les travaux finis... ou en cours !

Des travaux menés par la Ville, d'autres par la Métropole. Le point sur ce qui se fait dans l'espace public.

ENVIRONNEMENT

Création de cours d'école oasis : ça avance !

Le projet de transformation des cours d'école en cours oasis avance vite !

Pendant le mois de novembre, les techniciens municipaux accompagnés du bureau d'études mandaté par la ville, ont visité les établissements scolaires concernés par le projet d'aménagement. Une reconnaissance des contraintes techniques de chaque cour et des besoins des usagers pendant le temps scolaire et périscolaire ont été identifiés. **Ce projet ambitieux tend à remplacer le maximum de surface minérales (en béton, enrobé...) par des surfaces naturelles.**

Pour les enfants, le bien être est immédiat. La végétalisation massive des cours et les sols moins chauds



La Ville a créé un logo pour identifier très vite les projets et les enjeux de ces cours oasis.



Techniciens de la Ville, directeur d'école, spécialistes du bureau d'études ont arpenté les cours d'école de la ville.

participent en effet à la création d'îlots de fraîcheur.

Pour l'environnement, les revêtements naturels permettent une meilleure infiltration des eaux de pluies. Ils évitent le ruissellement et les inondations.

La biodiversité est réintroduite grâce aux diverses essences plantées qui apportent un équilibre à l'écosystème.

IMPLIQUER LES ENFANTS...

Fin décembre, les enfants, premiers usagers des cours, ont été invités à participer à la conception de la

réhabilitation de leur cour d'école.

Par le biais de dessins réalisés pendant les vacances, les enfants ont exprimé ce qui pour eux constitue une « cour d'école idéale ».

...ET LES PARENTS

Une phase de consultation se déroulera ensuite avec les équipes enseignantes et périscolaires ainsi qu'avec les représentants des parents d'élèves.

Les modalités de cette concertation seront déterminées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

MÉTROPOLE

Quartier de la Mairie



Les travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement sont terminés. Ceux d'enfouissement des réseaux secs sont en cours de finalisation. Les travaux voirie ont commencé le 23 novembre. Le chantier durera entre 4 et 6 mois en fonction de la météo. Des places de stationnement sont prévues et les sens de circulation ne seront pas modifiés.

Attention : le quartier passe en zone 20, ce qui est une obligation légale en l'absence de trottoir. Dans ces zones, le piéton est prioritaire sur le vélo qui est prioritaire sur la voiture !

MÉTROPOLE

Rue de la Chaussée



Tout est quasi fini, excepté les plantations programmées en fin d'hiver. L'espace requalifié compte désormais quatorze places de stationnement et aucune zone bleue.

Attention : la circulation est modifiée et passe en sens unique de la Rue des Prés à la Rue des Bleuets. La rue est dotée d'un trottoir partagé vélo/piéton d'une largeur de 2,50m d'un côté, d'un trottoir PMR de 1,40m de large de l'autre. Une chicane a été créée pour casser la vitesse.

AUTOROUTE

Sécurisation



La Métropole de Montpellier, en lien avec la Préfecture et ASF, a installé des plots pour sécuriser la sortie de l'autoroute A709.

ÉCOLE DE MUSIQUE

Coup de neuf



L'arrêt des cours en présentiel à l'école de musique a été mis à profit par les services techniques de la Ville. Ils ont ainsi rénové un grand nombre de salles de pratique.

PUB

MAIRIE

Un nouveau DGS

Depuis début janvier, Frédéric Laleu est le nouveau directeur général des services de la commune.

Véritable chef d'orchestre des services municipaux, le poste nécessitait quelqu'un d'expérimenté.

À 53 ans, **occupant cette fonction dans différentes collectivités depuis 1994**, Frédéric Laleu possède une maîtrise indéniable du pilotage des services.

« J'aime travailler en équipe car on produit de meilleurs résultats en association et en partageant le plus possible les connaissances et les compétences de toutes et tous ».

Pour lui, la **responsabilisation, la stimulation et la définition d'objectifs porteurs de sens** sont les meilleurs leviers pour une action optimale des services. En ajoutant « *le dialogue et la bienveillance comme mode de fonctionnement fondamental* ».

« Sa grande expérience de l'intercommunalité permettra de défendre au mieux les projets de la commune auprès des différents co-financeurs institutionnels et notamment à la Métropole de Montpellier », insiste François Rio, Maire.

Précédemment directeur général des services de la Communauté d'Agglomération de Saintes en Charente Maritime, ce grand supporter du stade rochelais rugby aura l'occasion d'aller soutenir une autre grande équipe de rugby, à Montpellier, où d'anciens grands cadres rochelais évoluent.



MAIRIE

Collaborateur de cabinet



En septembre 2020, Camille Bellia a intégré la collectivité en tant que collaborateur de cabinet.

Chargé d'accompagner les élus dans l'élaboration de leurs politiques publiques, il est aussi l'interlocuteur privilégié des partenaires institutionnels et politiques (Métropole, Région, Préfecture...).

Des missions très nombreuses qui nécessitent une disponibilité permanente.

Diplômé de Sciences po et de l'université de droit de Montpellier, c'est dans l'accompagnement et le conseil politique qu'il a trouvé sa voie.

Après six années au sein de l'Assemblée nationale, Camille Bellia souhaitait « *revenir à une politique centrée sur les enjeux quotidiens et le dialogue social* ». Pour lui, « *la construction de la Ville de demain doit être le fruit d'échanges constructifs et de concertations régulières avec la population. C'est en suivant cet objectif que j'accompagnerai et conseillerai les nouveaux élus dans leurs actions.* »

DISPARITION

Francis Porras



Francis Porras, figure emblématique de la vie védasienne, nous a quitté brutalement le 28 novembre dernier.

Photographe professionnel installé depuis 1980 sur la commune, il avait créé l'atelier Photo M et le Studio Côté Cour, un très bel espace totalement dédié à la prise de vue.

Francis a vécu la mutation numérique de son métier, s'adaptant aux nouvelles techniques tout en gardant la maîtrise de l'argentique, notamment pour les tirages. Nombreux sont les photographes à l'avoir sollicité pour des tirages d'art.

Dernièrement, ce sont d'immenses photographies de Jean-Claude Martinez qui ont été tirées et installées par Francis sur les grilles du Domaine de Bayssan à Béziers.

Francis aimait l'art, la poésie, la musique et la fête. Il avait fait

du Studio Côté Cour une galerie d'exposition alternative ouverte à ces ami(e)s photographes, plasticiens, qui y trouvaient des équipements adaptés à leur besoin dans un cadre accueillant et chaleureux.

Cette convergence photographe-galeriste explique l'émotion suscitée par son décès dans le milieu régional de la photo.

Son talent, sa douceur, sa générosité, son humour taquin, son sourire et ses yeux malicieux vont terriblement manquer à notre ville. Il laisse un immense chagrin mais aussi de très jolis souvenirs en chacun de nous.

On dit que le photographe écrit avec la lumière, **Francis a illuminé nos vies, souhaitons qu'il continue à briller dans nos cœurs.**

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Maison de la nature

La Maison de la nature sera un lieu de référence en matière d'environnement et de développement durable. Installée au Domaine du Terral, elle profitera du Parc -qui sera largement réhabilité- et d'un bâtiment historique qui servira d'écrin à toutes les activités et animations qui s'y dérouleront.



Le Parc du Terral

Redonner la grandeur et la beauté au Parc du Terral est l'objectif numéro un. Créé en 1880 par Alfred Bouscaren, il nécessite d'abord un important travail de nettoyage, d'élagage, de désherbage, de remise en état des évacuations d'eau...

Mais l'ambition est plus grande qu'une simple remise en état.

À l'origine, le Parc du Terral a été pensé comme un véritable jardin à l'anglaise.

L'idée principale est ainsi de le restructurer pour le mettre en accord avec le château, son histoire

et sa structure géographique.

L'aménagement se fera avec différents îlots : bambouseraie de différentes essences, jardin des senteurs, parcours éducatif (chemin de sable, graviers, humide...), création de nouvelles perspectives. D'anciens vestiges seront aussi réhabilités comme la noria pour faire remonter l'eau pluviale récupérée, les bassins de pierre mis en valeur ou encore l'ancien puit.

Le Parc du Terral possède le potentiel pour entrer dans les guides touristiques.

Le travail sera important mais les Védasiens pourront en être fiers !

Animations

Afin de favoriser l'éveil, la curiosité, la prise de conscience et l'éducation à l'environnement, des activités seront proposées au sein de la Maison de la nature.

Conférences, projections documentaires, expositions ou encore visites guidées font bien sûr partie des incontournables. Mais une démarche plus innovante sera aussi mise en œuvre.

Un **parcours interactif** verra ainsi le jour. Le principe est simple : grâce à votre smartphone, vous pourrez vous balader dans l'ensemble du Domaine et profiter de contenus explicatifs et pédagogiques ainsi que de ressources supplémentaires mises en ligne.

La **proximité avec le Chai du Terral et les écoles d'arts municipales sera aussi largement mise à profit.** L'interaction entre le champ culturel et l'environnement est en effet très productif.

Ateliers créatifs ou création artistique in situ apporteront une dimension supplémentaire à la Maison de la nature.

3,5

C'est en hectare la superficie du Parc du Terral. Il abrite des espèces rares, des arbres centenaires, des plantes aquatiques, un jardin de senteurs, une bamboueraie...

« **Les premiers investissements seront inscrits au budget 2021** »

QUESTION À

Mireille PASSERAT DE LA CHAPELLE

Conseillère municipale déléguée à l'environnement



La création de la Maison de la nature est un engagement pris pendant la campagne électorale.

L'environnement et le développement durable sont au cœur des projets portés par notre municipalité.

La création de cette future Maison de la nature traduit concrètement cette volonté.

Cette structure permettra d'agir concrètement pour sensibiliser toutes les générations aux enjeux environnementaux et climatiques.

De plus, sa création permettra une véritable valorisation de notre patrimoine architectural et paysager.

Pour toutes les générations



Une démarche volontaire sera initiée en direction des différents groupes scolaires de la ville. La mise en place d'un parcours pédagogique facilitera l'accès aux classes de tous âges.

Bien entendu, les enfants fréquentant les temps périscolaires et le centre de loisirs profiteront aussi pleinement du cadre et des outils mis à disposition.

La proximité avec la Maison de retraite Sudalia doit permettre d'associer étroitement nos aînés aux activités qui seront proposées, comme notamment des séances de jardinage collectif ou la mise en place de potagers partagés pour les Védasiens.

Acteurs locaux et expertise

Afin de bénéficier de l'expertise et des conseils de la **Maison Départementale de l'Environnement**, établissement de référence en matière de nature dans l'Hérault, une délégation Védasienne, composée d'élus et d'agents, s'est rendue au Domaine de Restinclières à Prades-le-Lez.

Une réunion de travail constructive qui aura permis de conforter et de préciser les pistes de travail et les idées d'activités qui seront proposées aux Védasiens.



Initiative de la commune, la Maison de la Nature est aussi pensée comme un espace d'expression et de participation des acteurs institutionnels et locaux impliqués sur les questions et enjeux environnementaux. La première réunion de travail avec **l'association Saint-Jean Environnement** s'inscrit dans cette volonté et sera suivie de réunions avec d'autres associations locales également intéressées par cette démarche.



Mode doux...

La commune a proposé **un plan ambitieux pour le futur maillage métropolitain des modes de déplacement doux**. L'objectif est de posséder des pistes cyclables qui permettent aux Védasiens, quel que soit leur quartier, de **rejoindre la Maison de la Nature**.

Un parc à vélo de location est en cours d'étude. Le but est de relier le centre-ville, le quartier de Roque Fraisse et le Domaine du Terral.

...et accès PMR

Une étude est en cours pour permettre **l'accessibilité du Parc et du bâtiment aux personnes à mobilité réduite**.

PUB



Clémence Martel et Robin Masquefa prendront la route le 18 février prochain pour participer au plus grand raid humanitaire d'Europe, le 4L Trophy.

RALLYE SOLIDAIRE 6000 km en 4L

De Biarritz à Marrakech, ce sont plus de 6000 kilomètres à parcourir en Renault 4L !

Avec près de 1500 équipages, tous constitués de jeunes de moins de 28 ans, c'est une véritable caravane humanitaire qui va sillonner les pistes marocaines.

Le but : **permettre un accès à l'éducation dans les zones les plus reculées du Maroc.**

Des centaines de tonnes de fournitures, de matériels, d'équipements informatiques ou encore paramédicaux seront acheminées par ces volontaires.

DEUX VÉDASIENS SUR LES ROUTES

Parmi eux, deux Védasiens, Clémence Martel et Robin Masquefa. Ils ont grandi à Saint-Jean-de-Védas, ont fréquenté la même école, se connaissent depuis toujours. Pour eux, « c'est une complicité indispensable pour affronter les pistes du Maroc et les nombreux pièges d'orientation

qui nous attendent ».

Au-delà de cet esprit aventure, les deux Védasiens partagent le même désir de venir en aide aux autres.

DES EXPÉRIENCES DANS L'HUMANITAIRE

Ils ont participé à des actions humanitaires avec notamment Action contre la faim, Clémence a été bénévole dans un orphelinat du Togo...

« Nous avons la chance de voyager et nous avons donc pris conscience de la misère du monde. C'est donc naturellement que nous souhaitons participer à des actions humanitaires à travers le monde ».

Avant de partir, ils ont dû acquérir des compétences en mécanique, indispensables pour réaliser des réparations le long de leur périple. Pour cela, ils ont pu profiter de l'expérience du frère de Robin, qui a participé à une précédente édition.

Désormais fin prêts, nous leur souhaitons une belle aventure !

Suivez les aventures sur facebook : [les_jumeaux_du_desert](#)

Vous pouvez les soutenir ou faire un don tous les samedis matins au marché place de l'Ortet.



Sponsor principal : ERI.
Ils les soutiennent aussi : le CIC, Le Jardin de Vic Pause Carré, Photo and Co et Bg Création

PATRIMOINE

Cave coopérative

De 1947 à 2016, la vie de la cave coopérative La Védasienne a été intimement liée à celle de la ville de Saint-Jean-de-Védas.



© Claude O'Sughrue

La cave coopérative avant sa démolition

terrasses à une altitude moyenne de 50 mètres. L'influence maritime est positive comme protection contre les gelées et assure une moindre sensibilité des raisins à la sécheresse.

LE DÉCLIN DES ANNÉES 1980

À la fin des années 1980, le niveau des récoltes chute lourdement.

La fusion avec la cave « *Les Vignerons de Courmonterral* » est signée le 31 octobre 1992.

À Saint-Jean-de-Védas, l'activité se limite pendant quelques années encore à la simple réception du raisin.

En 2016, le bâtiment est vendu par la cave L'Ormarine, propriétaire des lieux, à la Société Angelotti pour la construction de logements.

Le promoteur immobilier conçoit alors les plans de la résidence en s'inspirant des maisons vigneronnes de Saint-Jean-de-Védas.

« Une façade sur rue, alignée sur les constructions voisines, comme illustration du lien social, et à l'opposé, une façade sur jardin, qui protège l'intimité de la vie familiale », indique Philippe Capelier, l'architecte. Une manière de rendre hommage à ce passé viticole. ♦

Is ont été jusqu'à 241 vignerons coopérateurs. C'était en 1972, une époque où plus de 400 hectares étaient consacrés à la vigne sur Saint-Jean-de-Védas.

Tout commence en 1947. Une cinquantaine de viticulteurs connaît une production trop faible pour maintenir une cave particulière. La cave coopérative est la solution. La Védasienne est officiellement créée le 4 septembre avec Raymond Mavit comme président. Le vice-président Gratien Boyer est alors Maire du village. Pendant plus de quarante ans, toute l'activité repose sur des cépages traditionnels méditerranéens. Les vins sont en général appréciés car le terroir est principalement en semi-coteaux et



© Régis Domergue

Le site de la cave coopérative aujourd'hui



© Régis Domergue

En lien avec l'association des vignerons, une plaque rappelant le passé du lieu a été posée à l'intérieur de la résidence.

+ L'esprit de 1901 +

Tous les événements peuvent être **modifiés ou annulés** en fonction des conditions sanitaires

LA FAMILLE AUTREMENT

Médiation familiale

Après une année encore plus rude pour les relations familiales, *La Famille Autrement* reste encore plus à votre disposition !

La médiation familiale est au service de chaque personne et de la relation familiale. Dans un cadre confidentiel, le médiateur diplômé d'État met à disposition un espace et un temps d'écoute et d'échanges.

Sur rendez-vous le vendredi après-midi en Mairie. Possibilités sur d'autres horaires si besoin.

07 68 84 59 93 / lafamilleautrement@gmail.com
10€ la séance / entretien d'information gratuit

On retient

Obliques

Patrimoine et culture

Au programme de l'association de découverte du patrimoine :

Dimanche 17 ou 24 janvier : sortie journée à Lunel et au château de Marsillargues

Mardi 26 janvier : exposition « Les Derniers expressionnistes » au musée de Lodève

Lundi 1^{er} février : exposition musée Lattes « En route ! La voie Domitienne »

Dimanche 7 février : Pézenas sur les pas de Molière et la Grange des Prés

association.obliques@gmail.com

06 12 80 44 51 ou 04 67 27 55 19

Cyclo Tourisme Védasien

Du café pour les cyclos

Le CTV en partenariat avec le Comité départemental Cyclotourisme de l'Hérault propose à tous les cyclotouristes du département une rencontre conviviale autour d'un bon café et quelques viennoiseries.

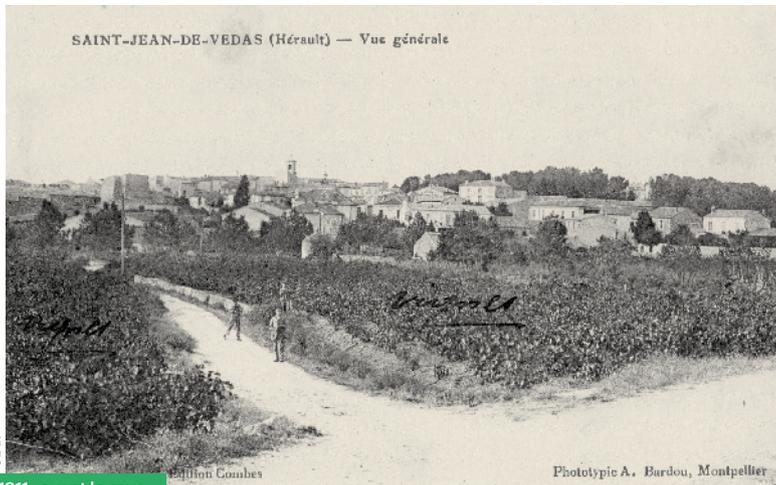
Dimanche 17 janvier de 9h à 12h / Abbaye de Valmagne à Villeveyrac

Kerozen et Gazoline

Stage cirque

L'école de cirque Kerozen et Gazoline propose des stages de découverte aux arts du cirque (acrobatie, équilibre sur objets, manipulation d'objets, aériens, expression) pendant les vacances de février. C'est pour les enfants de 3 à 5 ans et de 6 à 10 ans.

Du 15 au 19 février & du 22 au 26 février 2021 / 3-5 ans 65€ / 6-10 ans – 80€ / 04 67 13 28 91 / kerozen.gazoline@yahoo.fr / kerozenetgazoline.com



©DR

1911 : avant la cave...



©DR

La cave en 1967



©DR

Les fondateurs de la cave coopérative en 1947

Le système coopératif

Le système coopératif commence à être adopté par les viticulteurs européens dès la fin du XIX^{ème} siècle en Allemagne, Suisse, Italie. En France, la première coopérative viticole voit le jour à Maraussan, dans l'Hérault, en 1901. Cette mise en commun permet aux viticulteurs de développer leurs moyens techniques de

vinification. Elle assure aussi une démarche commerciale commune face au négoce national et international. Exclusivement au service de leurs adhérents, les caves coopératives fonctionnent sur le principe simple et égalitaire d'**un homme, une voix**. Elles reposent aussi sur la solidarité : **partage des pertes et des bénéfices**.

PUB

+ *Tout C'monde sort* +



Le théâtre est fermé au public. Mais pas aux artistes ! Pendant deux mois, une dizaine de compagnies a été accueillie en résidence pour leur prochaine création.

CHAI DU TERRAL

La culture, un bien essentiel

Afin de soutenir la création artistique, la Ville a fait le choix de multiplier les accueils en résidences au Chai du Terral. Au cours du mois de novembre, cinq compagnies ont ainsi été accompagnées. « *La culture est un bien essentiel, insiste Anne Rimbart, adjointe au Maire en charge de la culture, elle nourrit nos esprits, elle construit notre pensée, elle permet aussi de s'évader et de rêver à un meilleur avenir* ». L'épidémie de la Covid-19 a en effet bousculé en profondeur les activités des structures culturelles et le travail des équipes artistiques et techniques.

Annulations, reports, suspension... les compagnies, techniciens et prestataires du spectacle vivant se retrouvent en grande difficulté et ne peuvent se projeter dans un avenir rassurant pour leurs activités.

Ces résidences permettent aux artistes de poursuivre leurs activités de création.

Les compagnies accueillies en novembre

Cie HMG pour « *o8o* » _Cirque
Cie Délit de façade pour « *À taille humaine* » _ Théâtre de Rue
Le groupe Iaross pour « *Apnée* » _

Musique

Cie Yann Lheureux pour « *Autrement qu'ainsi* » _ Danse
Cie Filoméné et Cie pour « *Vie* » _ Jeune Public

En décembre

Cie Doré pour « *Au bord du temps* »
Cie Blabla Productions pour les « *Petits Touts* »

En photo et en vidéo

Retrouvez sur le facebook du Chai du Terral des photos et des vidéos des résidences d'artistes.



©A. Raybaud



©cDefino

CHANTS

Sages comme des sauvages + Barrut

Deux groupes, au moins quatre langues et des instruments de musique surgis des quatre coins du monde, un puissant concert acoustique en perspective.

Barrut, ce sont des voix entremêlées, brutes, suspendues, qui font vibrer les corps et résonner l'âme. La nouvelle polyphonie occitane dans toute sa force.

Deuxième concert de la soirée : **Sages comme des sauvages**. Né à Bruxelles, passé par la Grèce et surtout La Réunion, le quatuor a pioché dans toutes les cultures qu'il a croisées en chemin pour colorier sa « chanson française » à coup de maloya, calypso, rebetiko et à grand renfort de cavaquinho brésilien, tambour, bouzouki grec...

Glanés, adoptés, détournés, sons et instruments sont devenus les ingrédients indispensables de leur cuisine musicale inclassable dans laquelle leurs textes métissés de créole chantent la douceur ou la brutalité du monde, la fête, l'amour et les copains. Légèrement décalé, absolument délicieux et à savourer sans aucune modération !

CHAI DU TERRAL / MARDI 2 FÉVRIER / 20H30 / **tout public** / C^{ie} Ayouna Mundi

TCHEKHOV AU PRÉSENT

Vania, une même nuit nous attend tous

Écrit en 1897, **Oncle Vania résonne des peurs et des angoisses d'un monde fini, étrangement semblable au nôtre**. Toute la force de cette mise en scène, réalisée collectivement par le By Collectif, réside dans notre proximité avec ces personnages surgis du XIX^{ème} siècle, magistralement incarnés par les acteurs. Quoi de plus naturel qu'une réunion de famille autour d'une grande tablée ? Les spectateurs y sont invités s'ils le

souhaitent, acteurs muets de ce jeu où l'on parle d'amour, de deuil, de projets à faire ou à défaire et de l'avenir peu réjouissant d'une nature à bout de souffle. **La pièce, la plus sombre des chefs-d'œuvre de Tchekhov**, déroute par sa dureté et son amertume, loin de la mélancolie délicate souvent prêtée au dramaturge russe.

CHAI DU TERRAL / MARDI 12 JANVIER / 20H / **Dès 12 ans** / By collectif

DOUBLE PLATEAU

Kairos + Imagin'AIR



©Robin Parrinello ©Benjamin Tricha

Subtil comme la divinité grecque qui l'inspire, **Kairos, duo dansé et acrobatique**, oscille en équilibre sur la fugacité du temps. Avant, c'est trop tôt, après cela sera trop tard. Reste « maintenant », le moment juste, celui de l'opportunité, de l'occasion à ne pas rater, de l'instant bref qui, une fois saisi, fermera la porte aux regrets.

Autre dieu, autre lieu pour la deuxième partie de cette soirée d'hiver. Voici venu le temps de l'**Imagin'AIR, un spectacle de plein air** où l'ombre et la

lumière, les lumières, ouvrent les portes aux images les plus insolites. Pensez juste à vous munir d'un vêtement chaud.

CHAI DU TERRAL INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR / JEUDI 28 JANVIER / 20H / **Tout public** / C^{ie} Marécaage + C^{ie} Lève un peu les bras



©Vincent Taraud

DANSE - CHANT LYRIQUE

TumulTe

Une musique qui pulse, une musique inspirée, qui offre aux danseurs une richesse et une énergie inépuisables, écrite pour la pureté des voix, la précision et la beauté du mouvement. Contemporaine ? Rock ? Baroque.

En 2016, Bruno Pradet et sa compagnie Vilcanota avaient enchanté le Chai avec People What People ?, une pièce pour sept danseurs en mouvement perpétuel. TumulTe, sa dernière création, accorde à travers ses neuf interprètes, le temps, les histoires, les styles. Sur scène, deux guitaristes rock, un contre-ténor altiste, une

soprano et cinq danseurs mêlent leurs passés, leurs techniques et leurs individualités embrouillant tout sur leur passage.

La bande originale de ce spectacle tumultueux est le contrepoint magnifique de cinq danseurs en osmose. Un groupe solaire et solidaire d'où se détache la figure d'une femme debout, une résistante. Stabat Mater...

CHAI DU TERRAL / MARDI 19 JANVIER
/ 20h / Dès 8 ans / Vilcanota - Bruno Pradet



MUSIQUE CLASSIQUE

Festival Mardi Graves

Le Festival Mardi Graves est une **ode aux instruments à sonorités graves**, comme la contrebasse, le saxophone ou les percussions. Des créations originales, des adaptations et des interprétations magistrales, sont au programme de cet événement annuel. Cette année, un « **Sacre du Printemps** » autour de Pierre Charial à l'orgue de Barbarie, des créations, des surprises, un bass-bar endiablé...

CHAI DU TERRAL / **BILLETTERIE SUR PLACE LE JOUR DU SPECTACLE** / SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 FÉVRIER / **tout public**

TOUS LES ÉVÈNEMENTS
PEUVENT ÊTRE
MODIFIÉS OU ANNULÉS
EN FONCTION DES
CONDITIONS SANITAIRES

Février

04.02.2020

Vents d'hiver

Vents d'hiver est un programme axé sur la découverte d'œuvres écrites pour ensembles principalement constitués d'instruments à vent. Au programme : œuvres des XX^{ème} et XXI^{ème} siècles autour des compositions de Franck Zappa.

Chai du Terral / entrée libre sur réservation / jeudi 4 février / 20h30 / tout public / Concert de l'Ensemble Instrumental des professeurs du Conservatoire

Théâtre de la Chocolaterie Spectacles enfants

Le théâtre de la Chocolaterie vous propose des spectacles spécialement destinés aux enfants pendant les vacances scolaires. C'est du lundi au vendredi, à 16h
7€ /

Robot pour être vrai

Une comédie sur l'avenir de l'humanité et l'intelligence artificielle... L'intelligence n'est peut-être pas là où l'attend ! Du 8 janvier au 26 mars : tous les vendredis et samedis soir (horaires à vérifier sur le site ou par téléphone suivant la situation sanitaire)

lachocolaterie.org
06 46 92 99 18

SPECTACLES AU CHAI DU TERRAL
renseignements au 04 67 82 02 34
ou sur www.chaiduterral.com

PUB

+ *Tout l'monde sort* +

30 ans

de musique et de passion au Domaine du Terral



ÉCOLE
MUNICIPALE
DE MUSIQUE



de Saint-Jean-de-Védas

Cela fait trente ans maintenant que l'école de musique municipale de Saint-Jean-de-Védas est installée au Domaine du Terral.

L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

30 ans au Domaine du Terral

Avec 20 professeurs et plus de 300 élèves, l'école joue pleinement son rôle pour l'éducation artistique des enfants et des adultes sur notre territoire.

Trente ans d'histoire dans ces murs millénaires, c'est peu à l'échelle du patrimoine. C'est beaucoup pour tous ceux qui ont appris la musique, travaillé leurs gammes sur leurs instruments, répété dans les ensembles et vibré à l'unisson.

Concert

Un concert était prévu pour célébrer ces trente belles années au Domaine du Terral mais le contexte sanitaire nous a contraint à y renoncer. Nous tenions malgré tout à ce que cette date anniversaire ne passe pas inaperçue,

un **mini concert live a été livré le 17 décembre à 19h sur la page facebook de la Ville.**



À cette occasion, l'école municipale de musique a offert trois cadeaux collector à ses élèves :



Un tote bag customisé



Un calendrier 2021 et un crayon à papier collector

PUB

+ Questions/Réponses +

Dans chaque numéro du Védazine, l'équipe municipale répond à vos questions.

Numéros utiles

Accueil de la mairie 04 67 07 83 00
Secrétariat du maire et des élus
04 67 07 83 01

Police municipale 04 67 47 47 33

Chai du Terral 04 67 82 02 34
Ecole de musique 04 67 85 65 52
Ecole d'arts plastiques 04 67 85 65 52
Médiathèque Jules Verne
04 67 15 47 57

Maison des associations 04 67 82 36 20

Centre communal d'action sociale (CCAS)
04 67 07 83 04

Centre jeunesse 04 99 52 78 75
Accueil de loisirs associé à l'école (ALAE)
04 67 50 28 16

Accueil de loisirs sans hébergement
(ALSH) 04 99 52 20 62
Service des affaires scolaires
04 67 07 83 16

Maison de la petite enfance
04 67 27 78 02

Relais d'assistantes maternelles
04 67 42 76 88

Lieu d'accueil enfants-parents
04 67 42 76 88

Services techniques 04 67 42 77 16
Urbanisme 04 99 54 98 60
Point Propreté (déchetterie)
04 67 07 34 25

Montpellier Méditerranée Métropole
04 67 13 60 00

Q. Pourquoi n'y a-t-il pas eu de festivités et de marché de Noël ? Les décorations de Noël sont les mêmes depuis plusieurs années. La nouvelle équipe municipale ne prévoit-elle pas d'en changer ?



R. Les fêtes de fin d'année ont été grandement perturbées, et même disons-le empêchées, par les interdictions liées à l'épidémie de COVID-19.

Nous aurions souhaité rassembler les Védasiens pour des moments conviviaux et festifs et leur offrir de plus belles illuminations de Noël. Malheureusement en 2020, nous étions encore tenus et contraints par le budget voté par l'ancienne majorité municipale.

Mais nous avons malgré tout proposé quelques initiatives : distribution de colis pour les aînés, collecte de boîtes à chaussures remplies de cadeaux pour les plus démunis, concours de décorations « Illumine ta Ville » avec 1000 euros de lots à gagner dans nos commerces de proximité, ainsi qu'un clip vidéo (vu plus 7 000 fois) pour leur exprimer notre soutien.

2021 sera le premier véritable Noël de la majorité conduite par François RIO. Nous pourrions alors effectuer nos propres choix. Rendez-vous en décembre 2021, en espérant être à la hauteur de vos attentes !

Véronique FABRY,
Adjointe au Personnel et aux Festivités

Q. Lors du dernier conseil municipal, nous avons pu assister à un débat houleux concernant l'augmentation du budget 2020 et notamment des charges de personnel de 400 000 euros. Quelques mots dans le Midi Libre, mais sans explication. Qu'en est-il ?



R. Comme expliqué précédemment, le budget 2020 a été voté par l'ancienne majorité le 30 janvier 2020, soit avant notre élection. Les augmentations budgétaires constatées, et plus spécifiquement la hausse des charges de personnel, étaient donc en grande partie prévues dans ce budget.

D'ailleurs nous ne contestons pas ce choix qui ne fait en réalité que répondre à notre croissance démographique. Saint-Jean-de-Védas n'est tout simplement plus un petit village, bien qu'il en conserve toujours l'âme et la chaleur.

Dans le détail, les recrutements effectués par notre équipe municipale auront coûté au total moins de 40 000 euros (dix fois moins que les montants évoqués), sur un budget RH global avoisinant les 7 500 000 euros.

Jean-Paul PIOT,
Adjoint aux Finances



Védazine. journal municipal de la Ville de Saint Jean de Védas / Janvier 2021 / **Directeur de la publication :** François Rio, Maire / **Responsable de la rédaction :** Vincent Dusseau / **Crédits photos :** sauf mention contraire, service communication / **Édition :** Eurocompo / **Commercialisation :** Philippe Bentolila / 06 50 00 81 00 / **Mise en page :** Noir & Blanc / **Maquette :** le Magazine / **Imprimerie :** Impact / Publication bimestrielle **Mairie de Saint Jean de Védas** 4, rue de la Mairie, 34430 Saint Jean de Védas / saintjeandevedas.fr

GROUPE MAJORITAIRE

Notre projet pour Saint-Jean-de-Védas !

Notre majorité municipale est entièrement concentrée sur le quotidien et résolument tournée vers l'avenir, au service exclusif des Védasiennes et Védasiens.

Nous allons nous employer à doter Saint-Jean-de-Védas des équipements publics qui auraient dû accompagner la croissance démographique exponentielle à l'œuvre depuis plusieurs années.

Nous allons offrir aux Védasiens des services publics à la hauteur de la 4^{ème} ville de notre Métropole.

2021 marquera le début des premières Commissions Védasiennes, symbole d'une ouverture démocratique inédite dans notre commune. Pensées comme un lieu d'expression, de débat et de co-construction entre élus et citoyens, elles seront la garantie de politiques publiques adaptées aux réalités et aux besoins de notre territoire.

2021 constituera notre premier exercice budgétaire. Il nous permettra de poser les premières pierres du projet que nous portons pour Saint-Jean-de-Védas : Maison de la Nature (voir pages 16 et 17), nouveau Centre de Jeunesse (informations à venir dans le Védazine de mars), rénovation de nos cours d'école (voir page 12), nouveau gymnase, Halles Védasiennes. Toutes ces réalisations ne verront pas le jour dès cette année. Mais nous nous engageons à les concrétiser avant la fin de notre mandat.

Nous prenons d'ores et déjà rendez-vous. Vous pourrez alors juger notre action. Sur la base de ces réalisations.

D'ici là, nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2021 !

Écrivons Ensemble l'Avenir

Groupe Majoritaire

OPPOSITION

La vie est un long fleuve tranquille à Saint Jean. Rien ne se passe. Le temps s'est arrêté, figé.

Le projet de complexe polyvalent, espace de convivialité voulu au cœur de Roquefraise pour créer du lien entre tous les védasiens a été annulé par LRAR sans débat public et sans proposition de nouvel emplacement.

Les commissions ne se sont jamais réunies là où les autres Communes utilisent la visioconférence.

Les débats en conseil municipal sont censurés, les échanges interdits et l'hommage aux victimes du terrorisme inexistant.

Les questions importantes restent sans réponse : quelle salle municipale a été mise à disposition des professeurs du collège lors de la grève ? Dans quel cadre juridique ? Combien de personnes se sont regroupées dans ce local, en plein confinement, pour se retrouver devant des classes 3 jours après ?

Pas de commandes de masques pour les enfants de primaire, l'unique masque fourni date de l'ancienne municipalité.

Pas d'aide aux commerçants et aux personnes touchées économiquement par la crise sanitaire, via le CCAS, sous forme de bons d'achats à dépenser chez nos commerçants ou associations.

Pas d'animations pour les enfants à l'occasion des fêtes : arrivée du traineau du Père Noël, boîte rouge pour recueillir les lettres des petits en centre-ville, projections féeriques sur les façades...

Mais les élus de l'opposition espèrent que vous avez passés d'excellentes fêtes et vous présentent leurs vœux de santé et de bonheur pour 2021.

Le groupe minoritaire «l'avenir nous rassemble»

Isabelle Guiraud, Vincent Boisseau, Isabelle Fassio, Luc Robin, Corine Masanet, Cédric Lacombe, Emmanuelle Mysona

Malgré mes demandes (Védazine septembre et lors du vote du règlement intérieur) je confirme qu'il est impossible de s'exprimer en 215 signes et propose un jeu durant le couvre feu: Développer une idée en 215 signes ?

Gérard Théol, pour tous les Védasiens

PUB

PUB